

46

NORME INTERNATIONALE



3297

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

**Documentation — Numérotation internationale normalisée
des publications en série (ISSN)**

Documentation — International standard serial numbering (ISSN)

Première édition — 1975-01-15

CDU 025.46 : 05 + 07

Réf. N° : ISO 3297-1975 (F)

Descripteurs : documentation, périodique, numérotation.

Prix basé sur 4 pages

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration de Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme Internationale ISO 3297 a été établie par le Comité Technique ISO/TC 46, *Documentation*, et soumise aux Comités Membres en octobre 1973.

Elle a été approuvée par les Comité Membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	Inde	Roumanie
Allemagne	Iran	Royaume-Uni
Australie	Israël	Suède
Belgique	Italie	Suisse
Canada	Japon	Tchécoslovaquie
Egypte, Rép. arabe d'	Mexique	Thaïlande
Espagne	Nouvelle-Zélande	Turquie
Finlande	Pays-Bas	U.R.S.S.
France	Pologne	U.S.A.
Hongrie	Portugal	Yougoslavie

Le Comité Membre du pays suivant a désapprouvé le document pour des raisons techniques :

Irlande

Documentation – Numérotation internationale normalisée des publications en série (ISSN)

0 INTRODUCTION

On a depuis longtemps reconnu le besoin pour les publications en série d'un code d'identification du titre, concis, unique et univoque.

Il est évident que l'avenir impliquera l'échange des informations relatives aux publications en série entre systèmes automatisés de différentes organisations : utilisateurs (c'est-à-dire bibliothèques, services d'analyse et autres), fournisseurs ou distributeurs, éditeurs ou producteurs. De là naît la nécessité d'un code normalisé.

La communication entre les différentes organisations dépasse les frontières nationales et requiert, par conséquent, un code international qui soit numérique, puisque la plupart des producteurs et des utilisateurs de publications en série n'utilisent pas un alphabet unique.

Une enquête poussée a révélé que l'ISSN (International Standard Serial Number) ne devrait prétendre à aucune autre fonction que celle d'identifier le titre d'une publication en série; il ne devrait donc pas essayer de refléter les caractéristiques d'un titre ainsi identifié.¹⁾

L'ISSN devrait s'étendre à l'ensemble des publications en série, qu'elles soient passées, présentes ou à paraître dans un avenir prévisible. Un numéro de huit chiffres (dont un chiffre de contrôle) constituera une base suffisante pour la numérotation de toutes les publications en série.

Dans des buts bien définis, l'ISSN peut être accompagné de codes annexes; par exemple pour l'identification du pays d'édition ou des parties d'une publication, telles que volume et fascicule.

Une organisation internationale est nécessaire pour la mise en place de l'ISSN. Le travail doit se situer à un niveau international pour coordonner cette mise en place, et au niveau national ou régional, à l'endroit où sont effectivement conservées les collections de publications en série.

Ainsi s'impose un système à deux niveaux, ce qui permettrait de favoriser l'emploi de l'ISSN à la fois sur le plan international et sur le plan national (ou régional). Le Système International de Données sur les publications en Série (ISDS) conçu et mis en oeuvre dans le cadre du programme UNISIST répond à cette exigence.

Le Système International de Données sur les publications en Série (ISDS) comprend un Centre International à Paris, et des centres nationaux situés au gré des pays intéressés.

Certains pays peuvent choisir de s'unir pour former des centres régionaux s'appuyant sur une langue commune, sur des considérations géographiques ou autres. En l'absence de centre national ou régional, ou en attendant qu'il soit créé, le Centre International assumera les fonctions nécessaires d'enregistrement du titre et d'attribution de l'ISSN. Le Centre International de l'ISDS est aussi responsable de l'attribution des tranches de numéros ISSN aux centres nationaux ou régionaux, de la conception et de la coordination globale du système (y compris la définition des éléments de données nécessaires au format d'échange), et de l'établissement d'un registre international d'ISSN.

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Le but de la présente Norme Internationale est de définir et favoriser l'emploi d'un code normalisé (ISSN) destiné à l'identification exclusive des publications en série.

2 DÉFINITION

Dans le cadre de la présente Norme Internationale, la définition suivante est applicable :

publication en série : Publication, imprimée ou non, paraissant en fascicules ou volumes successifs s'enchaînant en général numériquement ou chronologiquement pendant une durée non limitée à l'avance. Les publications en série comprennent les périodiques, les journaux, les publications annuelles (rapports, annuaires, répertoires, etc.), les revues, mémoires, comptes rendus, actes, etc. des sociétés et les collections de monographies.

NOTE — Cette définition ne comprend pas les travaux produits en fascicules ou en volumes dans un délai fixé à l'avance ou limité.

3 STRUCTURE DE L'ISSN

Un ISSN se compose de huit chiffres arabes de 0 à 9. Dans le cas du dernier chiffre (chiffre de contrôle), on trouve parfois X. Puisque les ISSN sont probablement destinés à être utilisés dans le même contexte que les codes conçus

1) Dans la suite du texte, l'abréviation «ISSN» sera utilisée sans aucune différenciation entre le singulier et le pluriel

dans d'autres buts, tels que la numérotation internationale normalisée des livres (ISBN) ou les numéros de contrôle locaux, une distinction doit être maintenue dans la forme de leur présentation, écrite ou imprimée. Par conséquent un ISSN doit être précédé du sigle ISSN, et apparaître en deux groupes de quatre chiffres séparés par un tiret, comme dans l'exemple suivant :

ISSN 1234-5679

Le chiffre de contrôle apparaît dans la position d'extrême droite (la moins significative). Il est déterminé par un calcul utilisant le module 11, avec les poids 8 à 2, conformément aux instructions détaillées données dans l'annexe B.

4 COPYRIGHT

Aucun droit ne sera perçu pour l'attribution de l'ISSN aux publications en série. Il ne subsistera aucun copyright dans l'attribution des ISSN ou lors de leur emploi avec les publications qu'ils représentent ou en remplacement de ces publications.

5 IMPRESSION SUR LES FASCICULES DE LA PUBLICATION EN SÉRIE

L'ISSN doit être imprimé à un endroit bien visible à l'extérieur de chaque fascicule (sur la couverture, sur la dernière page de la couverture, sur la page de titre ou à l'achevé d'imprimer). Sur un périodique, l'ISSN devrait, autant que possible, apparaître dans le coin supérieur droit de la couverture. Lorsqu'on utilise une manchette bibliographique internationale normalisée, l'ISSN doit y figurer. Si un fascicule d'une publication en série porte à la fois un ISBN et un ISSN (c'est le cas, par exemple, d'un volume d'une collection de monographies d'une durée illimitée, ou d'un annuaire, etc.), les deux numéros doivent figurer ensemble, chacun précédé de son sigle ISBN ou ISSN.

6 RELATION ENTRE UN ISSN ET UNE PUBLICATION EN SÉRIE

6.1 Un seul ISSN peut être attribué à une publication en série. Cet ISSN est indissociable d'une forme normalisée de titre appelée «titre-clé». Quand une publication en série porte plusieurs titres, ou que le même titre revêt plusieurs formes, un de ces titres doit être identifié comme le «titre-clé» (voir chapitre 7).

6.2 Quand une publication en série distincte existe à l'intérieur d'une autre, les deux publications reçoivent chacune son propre titre-clé et son propre ISSN et le caractère doit être imprimé dans un endroit adéquat spécifié dans le chapitre 5.

6.3 Lorsque le titre-clé change, un nouvel ISSN doit être attribué au nouveau titre-clé.

6.4 Une fois attribué, un ISSN ne peut être réattribué. S'il est nécessaire d'annuler l'attribution d'un ISSN, cet ISSN doit être définitivement retiré.

7 TITRE-CLÉ

7.1 Le titre-clé doit être tiré du titre qui apparaît sur la publication en série.

7.2 Si le titre qui apparaît sur la publication en série est un titre distinctif, il doit être employé comme titre-clé.

7.3 Si le titre, qui apparaît sur la publication en série, commence par le nom d'une collectivité éditrice, ou contient ce nom, et que le nom de la collectivité éditrice soit grammaticalement inséparable du reste du titre, le titre entier commençant par le nom de la collectivité éditrice, ou contenant ce nom, est pris comme titre-clé.

7.4 Si le titre de la publication en série contient un mot générique, et que ce mot ne soit pas lié grammaticalement au nom de la collectivité éditrice, le titre-clé doit commencer par le mot générique, suivi du nom de la collectivité éditrice.¹⁾

8 LISTE DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES DE L'ISDS

Les fichiers de l'ISDS, tant dans le Centre International que dans les centres nationaux, contiennent un ensemble d'éléments communs suffisant à l'identification d'une publication en série. Certains de ces éléments sont indispensables dans tous les cas (même si les centres doivent faire des recherches pour les identifier).

Il est admis que si l'un des autres éléments n'est pas immédiatement disponible, on peut provisoirement laisser un blanc. Cet élément devrait cependant être fourni le plus tôt possible.

L'échange de données concernant les publications en série entre les centres de l'ISDS doit s'effectuer conformément à l'ISO 2709, *Documentation — Disposition des données sur bande magnétique pour l'échange d'informations bibliographiques*. Des spécifications relatives à la description complète des éléments sont données dans *Principes de l'ISDS*.

Des zones supplémentaires peuvent s'ajouter à la liste des éléments de données, en fonction des besoins nationaux.

1) Des règles plus précises pour la formation des titres-clé et pour la détermination des changements qui affectent ces titres sont données dans *Principes de l'ISDS*, Paris, UNESCO, 1973, disponibles au Centre International d'Enregistrement des Publications en Série, Bibliothèque Nationale, 20 rue Bachaumont, 75002 Paris ou UNESCO, Division of Scientific and Technological Documentation and Information, place de Fontenoy, 75700 Paris.

ANNEXE A

LISTE DES ÉLÉMENTS DE DONNÉES DE L'ISDS

Les listes de base de l'ISDS, dans le Centre International comme dans les centres nationaux, comportent un ensemble d'éléments communs, énumérés dans la liste ci-dessous. Les éléments considérés comme essentiels dans tous les cas (même si les centres nationaux doivent les rechercher pour les identifier) sont marqués d'un astérisque.

- *1 Date d'enregistrement ou de la dernière modification
- *2 Code du centre
- *3 ISSN
- 4 Coden¹⁾
- 5 État de la publication (publication en cours, interrompue, état inconnu)
- 6 Type de la publication
- *7 Date de départ
- 8 Date de cessation de la publication
- 9 Périodicité¹⁾
- *10 Pays d'édition
- *11 Alphabet du titre original
- 12 Langue de l'édition¹⁾
- 13 Indice CDU ou indice de la classification Dewey ou indice de la classification de la Bibliothèque du congrès²⁾
- *14 Titre-clé
- 15 Titre abrégé³⁾
- *16 Variante du titre (Toute autre forme de titre apparaissant sur le document)
- 17 Titre(s) antérieur(s)⁴⁾
- 18 Titre(s) postérieur(s)⁴⁾
- 19 Édition dans une autre langue de⁴⁾
- 20 À une édition dans une autre langue⁴⁾
- 21 Encarté dans, ou supplément à⁴⁾
- 22 À un encart ou un supplément⁴⁾
- 23 Titre en rapport⁴⁾
- 24 Éditeur
- 25 Utilisation par les services d'analyse¹⁾

1) À fournir s'il est immédiatement disponible.

2) La CDU et la Classification Dewey sont préférables. À défaut, la classification de la Bibliothèque du Congrès peut être donnée.

3) Abréviation du titre de la revue basée sur l'ISO 833, *Documentation – Liste internationale d'abréviations de mots dans les titres de périodiques*.

4) Les éléments 17 à 23 doivent être représentés par leurs ISSN respectifs.

ANNEXE B

MÉTHODE DE CALCUL DU CHIFFRE DE CONTRÔLE DE L'ISSN

Le rôle d'un chiffre de contrôle est de prévenir les erreurs dues à la transcription incorrecte d'un ISSN.

Le calcul du chiffre de contrôle de l'ISSN se fait à l'aide du module 11, avec les poids 8 à 2. C'est un des systèmes les plus efficaces pour déceler les erreurs de transcription.

La méthode de calcul du chiffre de contrôle, effectuée automatiquement par ordinateur, est la suivante :

1	Prendre les chiffres du numéro de base	1	2	3	4	5	6	7
2	Prendre les poids associés à chaque chiffre	8	7	6	5	4	3	2
3	Multiplier chaque chiffre par son poids	8	14	18	20	20	18	14
4	Additionner les produits obtenus	$8 + 14 + 18 + 20 + 20 + 18 + 14 = 112$						
5	Diviser la somme des produits par le module 11	$112 : 11 = 10 \text{ reste } 2$						
6	Soustraire le reste de 11	$11 - 2 = 9$						
7	Ajouter le résultat dans la position d'extrême droite du numéro de base	1234-567 <u>9</u>						

Si le reste est 10, mettre un X à la place du chiffre de contrôle.¹⁾ S'il n'y a pas de reste, mettre un zéro à la place du chiffre de contrôle.

Il est à noter que le chiffre de contrôle est considéré comme une partie essentielle et inséparable de l'ISSN.

1) L'emploi du module 11 peut parfois donner pour résultat le nombre 10. Dans ce cas, l'ISSN dépasserait les huit chiffres permis. Pour éviter cela, on utilise un X au lieu de 10 quand ce dernier est le chiffre de contrôle.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 3297:1975

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/45fd2ffa-4083-4224-a038-feed5e383e04/iso-3297-1975>